

# Compte rendu d'audience



*Ce-jour, suite à notre demande, notre organisation été reçue par la cheffe d'établissement afin de présenter à cette dernière, la liste non exhaustive des avancées que nous envisageons pour le Personnel beauvaisiens.*

## VOTRE PAROLE RELAYÉE ET ENTENDUE !

**Sécurité :** Votre parole a été entendue par la direction et cette dernière partage amplement vos remontées d'informations. Il en ressort beaucoup d'axes de travail concernant : la lutte contre les projections, la sécurisation du domaine, les contrôles de visiteurs, sécurisation des mouvements, réorganisation de la détention... Autant de dossiers qui seront travaillés par notre bureau local. Nous veillerons à ce que ces paroles soient suivies d'actes.

**Organisation :** Concernant la promenade unique, notre projet a été entendu. Nous tacherons de présenter un fonctionnement complet de l'établissement. L'unité sanitaire et le service du sport vont faire l'objet d'un « zoom » afin de comprendre et de remédier aux problèmes que rencontrent ces services.

**Effectifs :** Notre organisation réclame plus d'agents. La direction ne peut qu'être d'accord avec nous et soutien notre demande. La situation sur les postes non couverts de manière récurrente a été entendue : PCC – QFE – Agents mouvements...

**Conditions de travail :** La création d'un COPIL Violence devrait s'opérer. Avec comme acteurs présents, entre autres, des agents des différents secteurs et les organisations syndicales... Nous avons également informés la cheffe d'établissement, qu'à défaut de non résolution des alarmes intempestives au PCI et miradors notamment, notre organisation saisira le CHSCT Départemental, au motif des risques psychosociaux. Nous avons demandé la reprise des entretiens annuels entre la direction et les agents afin de recueillir leur ressentis. Un personnel référent « addiction » va être mis en place sur l'établissement. Nous demandons également le respect de l'organigramme du secteur administratif, les agents ne doivent pas se voir changer de service de manière intempestive.

**Discipline :** Les transferts des personnes détenues auteurs d'agressions sont demandés au niveau local. Actuellement les dossiers seraient toujours en étude au niveau interrégional. Nous serons également attentifs à la bonne exécution des peines de Quartier Disciplinaire.

Beauvais, le 07 janvier 2018  
Pour le bureau local Force Ouvrière  
Julien